SAINT PRIVAT DES VIEUX LE MAGAZINE

TRIMESTRIEL • NUMÉRO 125 • DECEMBRE 2023

BILAN MI-MANDAT

Faisons le point !

CÉRÉMONIE DES VOEUX | 04
ACCOMPAGNER LES JEUNES | 06
VIE MUNICIPALE | 16

4/5 - ACTUALITÉS
- Cérémonie des voeux du maire
- Des investissements pour le parc technique

6 - ACCOMPAGNER LES JEUNES
- Square Olympe de Gouges, une femme historique mise à l'honneur

7 - ENVIRONNEMENT SCOLAIRE
- Situations conflictuelles dans les écoles : on forme nos agents

8/11- DOSSIER
- Bilan mi-mandat, faisons le point !

12 - LA PAROLE AUX FEMMES
- Ne jamais oublier, vous n'êtes pas seule !

13 - URGENCE ATTENTAT
- Remise à jour du Plan Particulier de Mise en Sûreté

14/15 - ENVIRONNEMENT
- Une autoconsommation partagée d'énergie photovoltaïque

16 - VIE MUNICIPALE
- Réaménagement de l'ancien local de la bibliothèque

17 - CONSEIL
- Récapitulatif du dernier conseil municipal

18/19 - AGENDA
- Votre calendrier des manifestations et rendez-vous de la commune

Impression responsable sur papier PEFC

Saint-Privat des Vieux le magazine - LE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE SAINT-PRIVAT DES VIEUX
Mairie de Saint-Privat des Vieux, Place de la Mairie, 30340 St-Privat des Vieux • 04 66 86 10 02 - mairie@stprivatdesvieux.com
Directeur de la publication : Philippe Ribot, Maire
Rédaction, réalisation : Aurore Wolff, Chargée de communication - Christine Belliard, adjointe déléguée à la communication
Impression : Socom - 62 Av. Jean Chaptal - ZA Parc des Expos, 30340 Méjannes-les-Alès
Images : Service communication, Unsplash, Pixabay, 123R, Mme Prad, Freepick • **Tirage :** 2900 exemplaires

Madame, Monsieur,

Chère Saint-Privadenne, cher Saint-Privaden,

A l'aube de 2024, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux, de santé, de réussite et de bonheur.

En cette fin d'année particulièrement marquée par des évènements dramatiques, que ce soit sur notre sol ou dans des pays plus ou moins lointains, il est important que nous conservions notre unité.

J'ai souhaité dernièrement avec mon équipe municipale rendre hommage à Olympe de Gouges qui a beaucoup œuvré pour que la femme occupe pleinement sa place de citoyenne. J'espère que les petites filles qui joueront dans le square qui porte désormais son nom, sauront suivre son exemple et pourront s'épanouir dans une France qui respecte et promeut l'égalité Femmes/Hommes.

Comme le montre notre bilan de mi-mandat que vous trouverez dans ce magazine, ces trois dernières années, nous avons choisi de privilégier les actions envers les jeunes. Que ce soit pour éveiller leur conscience, leur faire découvrir différentes cultures, les aider dans leur parcours scolaire, ou les inciter à faire des activités physiques, nous avons investi et nous continuerons à le faire.

C'est ainsi que le nouveau city-stade du chemin des Romarins est en cours de réalisation et devrait accueillir ses premiers usagers au cours du premier trimestre 2024.

Autre projet important qui arrive enfin dans sa phase de réalisation : le nouveau multi-service situé place Saint-Jean. Cette nouvelle localisation permettra un accès plus facile aux automobilistes de passage, tout en gardant une proximité indispensable pour les personnes parfois âgées demeurant dans le cœur de village.

Nous serons heureux, les élus et moi-même, de vous retrouver le jeudi 11 janvier à partir de 18h30 à la salle des Eglantiers pour échanger sur les nombreux autres projets en cours lors de la cérémonie des vœux.

En attendant, je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël entouré de vos proches.

Au plaisir de vous rencontrer

Bonne lecture

Maire de St-Privat des Vieux,
Vice-Président d'Alès Agglomération,
Conseiller Départemental du Gard.

> « Le nouveau city-stade du chemin des Romarins est en cours de réalisation et devrait accueillir ses premiers usagers au cours du premier trimestre 2024. »

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

RENDEZ-VOUS POUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX !

Le Maire, ainsi que toute l'équipe municipale, vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour la cérémonie des vœux le

Jeudi 11 janvier 2023 à 18h30 à la salle des Églantiers*

L'occasion pour les élus de vous adresser leurs meilleurs vœux et de partager un moment convivial autour d'un vin d'honneur.

**Adresse de la salle : 98 route de salindres - à côté de l'usine SNR-NTN*

Vous venez d'arriver sur la commune ?

venez-nous le dire !

Si vous êtes arrivés sur la commune après mars 2023, vous pouvez vous inscrire en mairie pour être invité à la réception destinée aux nouveaux arrivants.
Ce rendez-vous vous permettra d'en apprendre plus sur notre commune, de rencontrer l'équipe municipale et de recevoir un petit cadeau de bienvenue.

Vous avez jusqu'au 02 février pour vous inscrire. Une fois cette date passée, vous recevrez un courrier vous indiquant le jour, l'heure et le lieu, pour venir participer à cette manifestation.

Inscription en mairie, par téléphone au **04 66 86 10 02**, par courriel **mairie@stprivatdesvieux.com** ou sur le formulaire de contact du site

Un repas des aînés printanier

Vous n'avez pas reçu votre habituel courrier pour le repas des aînés ? Pas d'inquiétude, c'est normal. Le Centre Communal d'Action Sociale organise dorénavant le repas des aînés au printemps.

Le concept reste le même, il n'y a que la date qui change.
Comme d'habitude, vous recevrez par courrier la possibilité de vous inscrire au repas ou de recevoir le traditionnel colis.

Si vous êtes âgé de plus de **73 ans** au **31 décembre 2023** et que vous venez d'arriver sur notre commune, faites-vous recenser en mairie avant le **15 février** pour recevoir le courrier à temps.

Mais où sont passés nos monuments aux morts ?

Non, ils n'ont pas disparu. Ils ont déménagé au « Théâtre de verdure » de la Bergerie situé rue Jean Giono.

Le déplacement des deux monuments aux morts (14 - 18 et 39 - 45) s'inscrit dans le projet de construction d'un nouveau multiservice sur la place Saint-Jean.

Un projet qui devrait débuter au premier trimestre de l'année 2024.

Voie verte : Fin des travaux au chemin du Rieu

Vous pourrez prochainement profiter à vélo, à pied ou en poussette de 950 m de voie verte protégée par une bordure en béton et d'un sol en schiste houiller.

Ce revêtement 100% recyclé permet d'amortir les chocs et les vibrations liés à la foulée de ses usagers.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Giraud, Bernard TP et SCAIC. Leur coût total s'élève à 715 950 € HT, subventionné à hauteur de 214 785 € par l'ETAT.

Des investissements pour le parc technique

Après l'acquisition d'un fourgon en 2021 et d'un camion benne en septembre, c'est une balayeuse et un broyeur à végétaux qui viennent contribuer au renouvellement d'une partie de la flotte des services techniques.

Concernant la balayeuse, pour Patrice Fabre, responsable des services techniques *« la technologie de ces types de véhicules permet de réaliser des économies d'eau tout en étant plus efficace. De plus, il devenait difficile de renouveler les pièces défectueuses de l'ancienne balayeuse. ».*

L'achat d'un broyeur limite les déplacements vers les déchetteries et permet de récupérer le broyat, et les dimensions de ce camion benne lui permettent de circuler dans les petites rues.
Tous ces véhicules ont eu le droit à une mise en beauté avec le flocage du nouveau logo de la commune !

COÛTS :

Camion benne : 38 500 € HT subvention de 39% par un Fonds concours de l'agglo.

Broyeur : 17 000€ HT subvention de 50% par un Fonds concours de l'agglo.

Balayeuse : 221 755 € TTC

Square Olympe de Gouges

UNE FIGURE HISTORIQUE QUI PARTICIPE À L'ÉVEIL DES CONSCIENCES DE NOS JEUNES SAINT-PRIVADENS.

Le 07 novembre dernier, le square situé en face du groupe scolaire Jean-Pierre Florian a été baptisé « Square Olympe de Gouges ». Pour mieux comprendre le choix de ce nom, les élèves de CM1 et CM2 ont étudié avec leur enseignant l'histoire de cette femme avant-gardiste, icône du féminisme et de l'humanisme, qui a défendu les droits de la femme et ses idées politiques au péril de sa vie. Le dévoilement de la plaque était l'occasion pour eux de restituer à l'oral le fruit de leurs travaux.

Dans son discours, le maire Philippe Ribot évoque le choix de ce nom *« Nous avons décidé de rendre hommage et de se souvenir de ces femmes remarquables qui ont participé à l'évolution des mœurs. En 2018, nous avions nommé le Foyer Simone Veil. Ce sont ainsi deux femmes remarquables à 200 ans d'intervalles qui vont cohabiter dans cet espace sur le quartier de Mazac.»*

Un livret reprenant les idées d'Olympe de Gouges à été offert à toutes les personnes présentes.

De gauche à droite : Christine Belliard adjointe à la communication, Isabelle Fardoux-Jouve conseillère départementale du Gard déléguée à l'égalité homme-femme, Philippe Ribot maire, Emile Soumbo Sous-Préfet d'Alès, Valérie Meunier conseillère départementale.

LES AIDER DANS LEUR SCOLARITÉ

SAINT PRIVAT DES VIEUX

PROF EXPRESS
N°1 du soutien scolaire en ligne

Depuis la rentrée, la collectivité offre à chaque élève saint-privaden un accompagnement scolaire par le biais de la plateforme « Prof Express ». Un outil 100% financé par la commune et le CCAS qui donne la possibilité aux élèves du CP à la terminale d'échanger avec des enseignants issus de l'éducation nationale. Il suffit de s'y inscrire.
Avec 150 inscrits sur la plateforme, nous avons voulu connaitre vos impressions à la sortie de l'école.

Hassini Stéphanie maman de trois enfants – Paul Valery
Très pratique ! c'est génial d'avoir cette aide par la mairie. J'ai eu l'occasion de la tester pour mon fils ainé âgé de 11 ans en 6ème. Il avait une difficulté en mathématique et la plateforme nous a mis en relation avec un professeur qui a réussi à accompagner mon fils et à lui expliquer là où il avait des difficultés.

Anna Lauza maman de deux enfants - Jean Giono
Nous avons reçu le flyer dans les cartables des enfants. Je trouve super d'avoir cet outil totalement gratuit. Nolan à 8 ans et Léa à 5 ans, je leur imprime directement les exercices. C'est très pratique, et les enfants adorent!

Cours d'écoles : Fin des travaux de végétalisation

L'absence des écoliers a permis aux ouvriers d'effectuer les finitions et de planter respectivement : 28 arbres avec 600 végétaux à Paul Valery et 8 arbres avec 200 végétaux à Jean Giono. En parallèle, la réfection du plateau sportif de Giono avec marquage au sol du terrain de basket a clôturé la phase des travaux de gros œuvre de la cour.

Une fois les plantes vivaces plantées, place aux ateliers !
De la maternelle au primaire, chaque élève a pu se réapproprier sa cour à travers des ateliers animés par l'association Bâti Poucet.

Du côté des maternelles, Pauline Guuinic intervenante, nous explique les ateliers *« Ils ont redécouvert les nouveaux matériaux du sol qui permettent de laisser passer l'eau. Ils ont exploré la cour, appréhendé la biodiversité, senti les plantes aromatiques et été sensibilisés à l'utilité de l'eau pour les végétaux. Chaque enfant a adopté une plante pour en prendre soin et la voir évoluer. »*

Les travaux de désimpermabilisation et de végétalisation des cours des trois groupes scolaires ont été subventionnés à hauteur de 55% par l'Agence de l'Eau et 8% par le département du Gard.

Aujourd'hui, tous les élèves de la commune profitent d'une cour « plus verte et plus fraîche » !

Situations conflictuelles dans les écoles : On forme nos agents

De plus en plus confrontés à des situations conflictuelles entre et avec les enfants dans les écoles primaires, nos agents ont bénéficié en septembre d'une formation sur ce thème.

La formation, organisée par le CNFPT et animée par une psychologue, s'est tenue sur notre commune avec la participation d'agents de tout le territoire.
Prévenir, repérer, gérer et désamorcer les conflits entre et avec les enfants était l'objectif de cette formation. La formatrice a ainsi donné les outils nécessaires pour faire face à ce type de situation, alternant entre théorie et pratique pendant 2 jours.

En contact permanent avec des enfants âgés de 3 à 12 ans, les agents ont désormais acquis les moyens et méthodes éducatives adéquates pour mieux les accompagner.

Label numérique : Nos écoles récompensées

Les trois écoles de la commune ont eu le plaisir de se voir attribuer le « label Numérique » niveau 1.

Ce label est décerné selon certains critères tels que : l'équipement numérique (ordinateur, wifi, vidéo projecteur, tableau numérique), l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail et les formations mises en place.
Une récompense méritée par les directrices et les équipes pédagogiques des trois groupes scolaires pour leur implication, et soutenu financièrement par la mairie.

INVESTIR POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Depuis 2020, ce sont près de 4,5 millions d'euros d'investissements qui ont été réalisés, subventionnés à 46 %.

Une partie a permis de sécuriser les déplacements et d'améliorer l'accessibilité à travers les travaux de voirie, la réalisation de trottoirs et de voies vertes supplémentaires et l'accès à certains lieux publics comme la Poste ou les cimetières.

La rénovation de la Bergerie, désormais un des fleurons de notre patrimoine avec le théâtre de verdure attenant, a été menée dans un souci de haut niveau de qualité environnementale. Ce choix a été récompensé par le label Bâtiment Durable Occitanie Niveau OR, à la fois pour la conception et la réalisation. Le bâtiment accueille la médiathèque et la nouvelle cantine de Jean Giono.

Au niveau sécurité et prévention, un plan pour les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) a été mis en place, ainsi qu'un plan de déploiement de bornes à incendie.

Enfin, dans l'objectif de baisser notre consommation en respectant l'environnement et en étant moins dépendant des fluctuations du prix de l'énergie, une première implantation de panneaux photovoltaïques a été réalisée sur les toits du groupe scolaire J-P Florian lors de la réfection et l'isolation de la toiture.

Avec le remplacement de la chaudière au fuel du DOJO par une pompe à chaleur et le relamping en cours par des LEDs dans tous les bâtiments municipaux, cela a grandement contribué à atténuer la hausse du budget énergie.

NOS JEUNES DES CITOYENS EN DEVENIR

De nombreuses actions ont été menées afin d'améliorer le quotidien des écoliers et de leurs enseignants.

Au niveau de la prévention, des appareils de contrôle du niveau de CO2 et de la qualité de l'air ont été installés, ainsi que des mesures de niveau sonore dans les cantines.

Les agents ont été formés à la détection et la gestion des situations conflictuelles, et participent au programme pHARe contre le harcèlement et le cyber harcèlement.

La re végétalisation des cours des trois groupes scolaires est terminée. Ces investissements conséquents engendrent une baisse de température dans les salles et une sensation de chaleur amoindrie dans la cour. Cette refonte de l'environnement s'est accompagnée de l'installation de nouveaux jeux et la remise en état de plateaux sportifs attenants.

ACADEMIE DE MONTPELLIER
ECOLE NUMERIQUE
NIVEAU 1
LABEL NUMERIQUE

De nombreuses actions de sensibilisation ont été menées ; que ce soit au tri, à la laïcité ou à la prévention.

Enfin, la collectivité a signé un partenariat avec la plateforme « Prof Express ».
Désormais, parents et enfants peuvent bénéficier d'un accompagnement scolaire financé à 100 % par la commune et le CCAS. Il leur est possible de solliciter un enseignant sur certains horaires et la plateforme offre aussi de nombreux documents pédagogiques.

Mais la municipalité souhaite aussi inciter les jeunes à quitter leurs tablettes pour profiter d'activités extérieures. Le Pump-Track et les différents parcs aménagés sont particulièrement appréciés par tous.

ENSEMBLE : BOUGER, DECOUVRIR, PARTAGER

La collectivité a à cœur de proposer de nombreuses animations, qu'elles soient culturelles, sportives, ludiques ou solidaires.

La nouvelle médiathèque accueille désormais ses adhérents dans un espace convivial avec des coins lecture, des postes informatiques et même un coin presse. Des cafés littéraires, des ateliers pour enfants, des conférences et des séances de dédicace sont organisés. Alors, n'hésitez pas à pousser la porte, l'adhésion est gratuite.

Aux évènements récurrents tels que le Festival lyrique ou l'exposition Peinture, se sont greffées des propositions plus ponctuelles comme les journées du Numériques, celle des écrivains et le Festival des Cultures Urbaines qui a eu beaucoup de succès. Festival qui s'est vu décerné le label "Olympiades Culturelles".

Souvent initiés par le CCAS, des ateliers d'accompagnement ont permis à certains d'entre vous de partager des moments conviviaux autour d'échanges ou d'activités (gestion de la douleur, quotidien des aidants, ateliers mémoire).

Enfin, la Journée des Associations permet de mettre en avant la diversité des activités proposées par les associations saint-privadennes. Grâce à elles, vous pourrez faire travailler vos muscles, vos méninges ou simplement partager un moment agréable.

LES PROJETS

La construction d'une nouvelle mairie avait été évoquée lors la dernière campagne.
La possibilité de relocaliser certains services dans le local libéré par la médiathèque et le coût jugé trop onéreux du projet de départ, ont poussé la municipalité à revoir sa position.
C'est désormais sur un projet de rénovation beaucoup moins couteux qu'elle travaille.

Le projet de la nouvelle épicerie est finalisé. Le transfert des monuments aux morts dans le jardin de verdure est planifié et les travaux de construction du bâtiment pourront débuter courant le 1er trimestre de l'année.

Le city-parc prévu Chemin des Romarins verra le jour courant premier semestre 2024.

Après l'école Jean Giono, des installations photovoltaïques seront implantées sur les toits de l'extension du foyer G.Brun et du groupe scolaire Jean Giono. Il s'agit d'autoconsommation groupée. En effet, ces panneaux vont permettre de fournir en énergie les bâtiments sur lesquels ils sont positionnés, mais aussi des bâtiments annexes. Ainsi, pendant les périodes de fermeture de l'école Jean Giono, l'électricité produite pourra être consommée par la mairie proche.

En ce qui concerne le projet de vidéo protection, un plan d'installation de 18 caméras a été présenté aux instances devant le valider. Ces dernières pourraient être installées dès 2024, mais le maire a été clair : *«Sans subventions, on ne fera pas ce projet car on est un peu les supplétifs de l'État dans ce domaine-là ».*

Enfin, d'importants travaux de voirie sont en cours d'étude. Ils concernent la route de Bagnols et le chemin des Caves.

NE JAMAIS OUBLIER : VOUS N'ÊTES PAS SEULE

Le 25 novembre dernier avait lieu la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. L'occasion de sensibiliser le public sur un sujet qui ne devrait pas exister.

Selon les chiffres publiés par le ministère de l'intérieur, le nombre des violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2022 sont en augmentation de 15 % par rapport à 2021.

En grande majorité, ces violences sont commises sur des femmes par leur partenaire ou ex-partenaire. Des violences physiques pour 65% des femmes et/ou verbales et psychologiques dans 30% des cas.
En local ou à distance, il existe plusieurs plateformes permettant de donner la parole aux victimes, de les aider et de les accompagner à sortir de cette situation.

AU NIVEAU LOCAL :

Association Prendre son envol

Créée par Mélanie Lecomte, alésienne et ancienne victime, cette association située dans la galerie Centr'Alès (rue Michelet) apporte son soutien aux femmes ayant subi des violences conjugales. Elle écoute, donne la parole, propose des ateliers.

La Clède : Service de prévention et de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

Cette association propose des accueils de jour, des interventions par téléphone, des hébergements d'urgence et intervention.
Permanence de 9h à 19h - 8, rue Romain Rolland 30100 Alès - Tél : 04 66 52 22 68 Mobile : 06 45 26 99 14 - accueil.femme@laclede.fr

Observatoire des violences faites aux femmes – Gard

Le département du Gard à mis en place un site internet qui répertorie toutes les structures présentes sur le département. Vous y trouverez aide, conseil et actualité.
https://aidesauxfemmes.gard.fr

AU NIVEAU NATIONAL :

3919 : Violence Femme Info

C'est une ligne d'écoute anonyme totalement gratuite, pour les femmes victimes de violences, est joignable 24 h/24 et 7 jours sur 7, y compris par les personnes sourdes ou ayant des troubles du langage.

La Plateforme Mémo Vie

Elle a été créée pour répondre à vos besoins, que vous soyez sujets à des violences, que vous soyez proches ou professionnels, et elle informe sur les droits, le soutien psychologique et l'accompagnement social des victimes.

Le 08 victime (08 842 846 37)

Un numéro dédié à toutes les victimes de violences quel que soit le préjudice subi. Victimes ou témoins de harcèlement peuvent contacter le 08 Victimes, 7 jour/7, de 9h à 21h. Ce numéro est non surtaxé.

COMMENT SE RECONSTRUIRE APRÈS ?

Des associations aident les femmes à se reconstruire après avoir été victimes de violences et le sport est bien souvent l'un des meilleurs remèdes est le sport.
Rien de mieux que de pouvoir se défouler et exorciser son passé pendant un cours de karaté ou de danse...

Vous trouverez sur le site internet de la commune toutes les associations présentes sur notre commune.

⊠ https://www.ville-st-privat-des-vieux.com/decouvrir-la-commune/vie-associative/

Remise à jour du Plan Particulier de Mise en Sûreté

Tous les établissements scolaires peuvent être exposés à différents types de risques majeurs naturels / technologiques (inondations, explosions...) ou de menaces (intrusion, attentats ...). De ce fait, les trois établissements scolaires de la commune ont depuis toujours élaboré une « organisation de gestion du risque » que l'on appelle un PPMS avec le soutien de la collectivité.

Mis en place par l'Education Nationale et supervisé par les directeurs d'écoles, le PPMS se matérialise par diverses alarmes installées dans les locaux, ou déclanchables à distance, via une application à destination de la police municipale et du Maire.

A chaque rentrée, des exercices de simulation sont organisés auxquels enfants, enseignants et agents participent. Les mallettes de secours qui contiennent de l'eau, de la nourriture, des lampes de poche, radios etc... sont régulièrement renouvelées.

Dernièrement, un nouveau matériel anti-intrusion a été installé dans les trois groupes scolaires, permettant à la totalité de l'équipe pédagogique de

déclencher l'alarme à distance. Le corps enseignant et les agents municipaux des trois écoles ont été formés à l'utilisation de ce nouveau système d'alarme.

Financée par la collectivité à hauteur de 6 680 € TTC, l'évolution de ce dispositif renforce la sécurité au sein de nos établissements scolaires.

Plan Vigipirate : niveau « Urgence attentat »

Conséquence de l'attaque à caractère terroriste d'Arras en octobre dernier, la Première ministre Elisabeth Borne a décidé d'élever le plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat » sur tout le territoire national.
La collectivité a donc renforcé les mesures de sécurité que ce soit lors des manifestations communales ou dans la vie de tous les jours.

Des barrières anti-intrusion acquises avant l'été*, ont été installées devant un des portails de l'école Jean Giono afin de protéger la cour maternelle de tout risque d'intrusion avec engin.
La police municipale a accru le nombre de ses rondes sur les trois secteurs de la commune et tout particulièrement au niveau des groupes scolaires.
Une note d'information a été envoyée à toutes les associations en leur demandant de : Verrouiller tous les accès des bâtiments municipaux durant les activités, de vérifier l'accès des membres, de procéder à une vérification des sacs lors des manifestations, de renforcer la surveillance des entrées et sorties etc.

En ce qui concerne le projet de vidéo protection, le plan d'installation de 18 caméras a été présenté aux instances devant le valider. Par la suite, et en fonction des subvention accordées par l'Etat, le déploiement pourra débuter en 2024 et s'étaler sur plusieurs années.
Ces caméras auront pour but d'enregistrer les mouvements afin de pouvoir mettre à postériori les informations à disposition des services de gendarmerie en cas de nécessité.

**14 448 € HT - 10 barrières et une remorque*

Une brigade de gardes champêtres intercommunaux

Il a été convenu en conseil municipal de signer une convention avec Alès Agglomération pour la mise en place d'une brigade de gardes champêtres intercommunaux. Le rôle des garde-champêtres est de développer et de maintenir un cadre de vie « sûr » pour les habitants, par des patrouilles d'îlotage favorisant la proximité et le dialogue avec les usagers. Ainsi, la future brigade interviendra sur toutes les communes membres à cette convention dont la nôtre.

Cet accord rentre dans une volonté de mettre en œuvre une politique de sécurité et de prévention sur Saint-Privat des Vieux et sur les communes avoisinantes.

AUTOCONSOMMATION PARTAGÉE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques ont débuté pour le groupe scolaire Jean Giono et l'Espace Georges Brun.

Une fois installés, les 117 panneaux alimenteront les 7 bâtiments municipaux présents au cœur du village (EGB, Jean Giono, mairie, pôle culturel, services techniques, ancienne médiathèque). Simultanément, les toitures du foyer Simone Veil et de la salle des Eglantiers vont être équipés de 101 panneaux solaires d'ici la fin de l'année. Ces futurs équipements vont permettre d'autoconsommer leur propre production en électricité.

Coût total de l'opération : 164 220 € TTC, subventionné à hauteur de 40% par le Fonds Vert.

Cet investissement d'envergure limitera l'impact des fluctuations des prix de l'électricité sur le budget communal tout en économisant approximativement 17 000 € par an (revente du surplus d'énergie compris).
Une production d'électricité verte qui s'inscrit pleinement dans les engagements de l'équipe municipale pour le respect de l'environnement.

Modernisation de l'éclairage public

Depuis 2012, la commune investit dans l'amélioration de l'éclairage public pour anticiper et répondre aux enjeux financiers et environnementaux.

Cet été, 82 lanternes énergivores ont été remplacées par des lanternes LEDs. Ces nouvelles installations permettent de limiter la pollution lumineuse tout en continuant d'éclairer les zones à forte activité. Une autre tranche de travaux comprenant l'installation de 102 éclairages à LED est prévue pour la fin de l'année, ce qui totalisera 184 lanternes LEDs mises en place sur la commune sur 2023.

Avec l'acquisition des 16 horloges astronomiques (fin 2022), c'est la totalité de la collectivité qui est concernée par l'extinction de l'éclairage public la nuit de 00h00 à 06h. Avec une tranche horaire spécifique (de 01h00 à 06h00) pour le secteur de l'Escale, route de Bagnols, ainsi qu'aux abords de l'espace Georges Bun, tardivement fréquentés.

Un système innovant pour le centre du village

Prochainement, 34 luminaires situés au cœur du village seront dotés d'un système innovant de détection de présence. Cette installation, qui s'ajoute au déploiement de marquages réfléchissants, facilitera le cheminement entre les différents parkings publics et les logements du cœur de village.

Des investissements financés par la commune pour un montant total de 109 500 € HT subventionnés à hauteur de 44 000 € HT par l'État au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires. Cette subvention couvre : la réalisation d'un réseau de lanterne à LEDs, l'acquisition d'horloges astronomiques, l'installation de systèmes de détection de présence et la suppression des lanternes énergivores. La commune a également perçu une subvention de 12 000 € HT du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard.

L'EAU UN BIEN RARE !

A la suite d'une étude lancée dès 2013 pour réduire la consommation en eau de la commune, la municipalité avait lancé de nombreuses actions, que ce soit dans les bâtiments publics ou les espaces verts. Mise en place de limiteurs de débit sur les robinets, récupération des eaux de pluie pour arroser le stade, attention portée aux espèces végétales plantées, etc.

Parce qu'on peut toujours faire mieux, la commune a répondu favorablement à l'appel de candidature de L'EBTP Gardons pour accompagner des municipalités et des campings du bassin versant du Gardon, à travers un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE).

Une première réunion avec des représentants de l'EPTB Gardons, des cabinets d'études INFORA (volet espaces verts) et Eco2bat (volet bâtiments), a eu lieu le 30 août 2023 afin de lancer le projet, suivie d'une visite sur site en septembre.

La première phase de diagnostic est en cours. Il s'agit :
- D'identifier les ressources en eau utilisées,
- De recenser les équipements et leur type d'usage (arrosage, usage quotidien dans les bâtiments, etc.),
- D'identifier les ressources utilisées ou potentielles (réseau, citerne de récupération, etc.),
- D'analyser les consommations en vue d'évaluer d'éventuels niveaux de surconsommation et les marges d'amélioration.

La deuxième phase de préconisation permettra :
- De définir les sources d'économies passives sur les équipements,
- De définir les sources d'économies actives sur les gestes et le comportement des usagers,
- De présenter les éventuelles sources de substitution,
- D'établir des fiches actions techniques et des indicateurs de suivi,
- D'estimer les gains apportés et les coûts de mise en œuvre.

Toutes ces actions seront intégrées à la politique écologique globale de la municipalité.

La médiathèque sensibilise son public sur l'importance de l'eau

Pendant plus d'une semaine, l'association « Les Amis du Livre » et Christine Tiertant agent de la commune, ont organisé une exposition sur le thème : « L'eau dans tous ses états », prêtée par la direction du livre et de la lecture du département du Gard.

Ainsi, chaque lecteur pouvait déambuler dans les allées de la médiathèque et profiter de l'exposition tout en profitant des explications des membres de l'association.

De part sa proximité, la classe de CM1 et CM2 de Jean

Giono, a pu participer à l'exposition et aux activités ludiques proposées par Catherine Gonzales et Hélène Van Maèle des Amis du livre.

L'eau, un bien précieux.

Cette exposition a sensibilisé les élèves sur la nécessité de préservation et de sauvegarde de l'eau. Une ressource naturelle de plus en plus en danger face à la surconsommation et la pollution générée par l'Homme.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN LOCAL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les travaux de rénovation de l'ancienne bibliothèque qui ont démarré en octobre, seront terminés dès le début de l'année.

Prochainement, vous trouverez dans ce bâtiment remis à neuf les services suivants :

- Police municipale
- Service urbanisme
- Service Voies et réseaux

Le local est 100% accessible aux personnes à mobilité réduite et pourra de ce fait accueillir les administrés sans aucune contrainte.

Ce déménagement va permettre de réaménager certains bureaux de la mairie afin de garantir une meilleur confidentialité et un accès en rez-de-chaussée pour les services qui accueillent du public.

Bienvenue à Juliana

Nous avons le plaisir d'accueillir Juliana ARTAL, en poste en tant qu'alternante au service urbanisme de la mairie.

Originaire de la région et âgée de 26 ans, elle est en deuxième année de master de droit public des affaires locales à l'université de Nîmes. Juliana a le rôle d'assister Michelle CHAMPETIER, responsable du services urbanisme, dans ses tâches quotidiennes. Suivre les procédures, participer à l'élaboration des actes d'urbanismes, vérifier la conformité sont quelques-unes des missions qu'elle découvre chaque jour.

Présente dans nos locaux une semaine sur deux, vous aurez l'occasion de la rencontrer lors de vos rendez-vous dans ce service.

« La possibilité de mettre en pratique ce que j'apprends est passionnant et surtout motivant. Il me tarde de pouvoir en faire mon métier. »

Conseil Municipal octobre 2023

Finances

Adoption de la norme budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2024 pour le règlement budgétaire et financier, les méthodes d'amortissement comptable.

Urbanisme

Création d'une Commission Urbanisme

Signature d'un Contrat de mixité sociale 2023-2025;
La commune est soumise aux obligations SRU depuis 2008. Avec 6,9 % de logements sociaux loin de l'objectif de 20% fixé par la loi SRU.
Le contrat de mixité sociale constitue un cadre d'engagement de moyens devant permettre à la commune d'atteindre ses objectifs de rattrapage pour la période triennale en cours.

Foncier - VRD

Convention antenne Soute de l'Usclade.
La municipalité a été sollicitée par CELLNEX France INFRASTRUCTURES dans le cadre des obligations réglementaires de couverture du territoire national Le projet consiste donc à l'implantation d'une antenne relais située sur la parcelle privée communale cadastrée N°001 section BY, sur une surface d'environ 35 m² incluant la création d'un chemin d'accès au site sur ladite parcelle.

Sécurité

Engagement dans la démarche de vidéoprotection réalisation d'un diagnostic de vidéoprotection sur le territoire communal par les services de gendarmerie, suivi d'une étude de faisabilité permettant de chiffrer les coûts.

Approbation du principe de création d'une brigade de gardes champêtres intercommunaux en vue de leur mise à disposition auprès des communes membres.

Administration

Approbation des règlements intérieurs des accueils périscolaires et de restauration scolaire de la commune.

La Société Publique Locale dénommée SPL 30 compte à ce jour 37 actionnaires, dont le Département, 4 intercommunalités et 32 communes dont Saint Privat des Vieux. La commune bénéficie de l'expérience, des compétences et des moyens de cette structure pour l'étude et la réalisation de leurs projets de construction et d'aménagement.

Ressources Humaines

Signature d'une convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels CDG30, et au service partenariat CNCRACL et invalidité.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR :
www.ville-st-privat-des-vieux.com

AGENDA !

CÉRÉMONIE DES VOEUX

Rendez-vous le 11 janvier dès 18h30
à la salle des Églantiers

DÉCEMBRE

MER 20 L'HEURE DU CONTE

14h30 : Médiathèque "La Bergerie"
Venez avec vos enfants ou petits enfants profiter d'un moment de lecture avec l'association Graine de Lire.
Thème : Les contes de Noël
Une lecture de conte avec un kamishibaï, de quoi transporter les petits lecteurs.
Animation gratuite et ouverte à tous dès 3 ans

Présents à la médiathèque tous les 3 èmes mercredi de chaque mois.

Organisateur :
Graine de Lire

ven 29 URBAN RUN

19h00 : Rue Jean Giono
Course pédestre au coeur du village.
Trois départs:
19h00 - Le P'tit Urbain Run - de 3 à 12 ans
19h15 - Urban Run 7km et relais de 2x3 5km
19h20 - La p'tite rando étoilée 3,5 km

Tarifs:
-12 ans gratuit / 8€ course / 16€ relais
Infos et inscriptions sur www.chronogard.fr
Organisateur : Chronogard

JANVIER

JEU 11 VOEUX DU MAIRE

18h30 : Salle des Églantiers
Le maire et le conseil municipal vous convient à la cérémonie des voeux qui aura lieu à la salle des Églantiers - route de Salindres située à côté de l'entreprise NTN-SNR - Mazac

SAM 13/DIM 14 EXPO LEGO®

10h - 18h : Complexe sportif des Vaupiannes
La Grande exposition LEGO® est de retour à la halle des sport de la commune.
Cette année l'association Art of Brick fête ses 10 ans d'expo !
Une exposition à ne surtout pas manquer qui reste aujourd'hui la plus grande exposition du sud sur le thème du LEGO®

Entrée : 4 €
Organisateur : Art of Brick
Facebook : assolego30

SAM 20 CAFÉ LITTÉRAIRE

10h00 : Médiathèque
Un café littéraire sur la littérature Japonaise animé par Thierry

Organisateur : Les amis du Livre

SAM 27 SOIRÉE COUNTRY

19h30 : Espace Georges Brun
Soirée dansante de danse country avec petite restauration et buvette sur place.
Soirée au profit d'une association caritative
Entrée 6 €
Réservation au 06 86 72 19 15

Organisateur : Cévennes Danses Country

DIM 28 LOTO OPERATION VILLAGE

14h00 : Espace Georges Brun
Grand loto de l'association Opération Village.
Le gros lot à gagner est un ordinateur portable.
Buvette et petite restauration sur place.

Tous les bénéfices de cette journée seront reversés à des associations caritatives.

6 € les 10 cartons

Organisateur :
Opération Village

FEVRIER

VEN 02 AUDITION DES ROIS

18h00 : Espace Georges Brun
Traditionnelle Audition des Rois où moments de partage et de convivialité se feront autour de la galette des rois. Toutes les disciplines seront à l'honneur : piano, guitare, batterie, percussions, classes d'éveil et de formation musicale!
Réservations au 04.66.78.70.80, ou directement auprès des professeurs

Organisateur : l'école de musique

CAFÉ OCCITAN

17h00 : Médiathèque
Sur le thème de la chandeleur
Entrée libre.
Organisateur : Lenga è Cacalas

DIM 04 LOTO APE JP FLORIAN

Espace Georges Brun

Organisateur : APE de Jean-Pierre Florian

MAR 06 DON DU SANG

14h00 : Espace Georges Brun
Privilégiez le rendez-vous

Organisateur : Amicale des donneurs du sang

VEN 09 VISITE VIRTUELLE

20h30 : Espace Georges Brun
Visite virtuelle du musée d'Orsay avec Frédéric Vignot conférencier

Entrée libre
Organisateur : Commission municipale Culture, Fêtes et Cérémonies

MARS

VEN 01 NOUVEAUX ARRIVANTS

18h30 : Espace Georges Brun
Lors d'un apéritif de bienvenue, l'équipe municipale présente la commune aux nouveaux Saint-Privadens.

Sur inscription au 04 66 86 10 02

Organisateurs: Commission Communication et commuission Culture, Fêtes et Cérémonies.

DIM 03 LOTO APE PAUL VALÉRY

Espace Georges Brun

Organisateur : APE Paul Valéry

LUN 04 CONCOURS DE MANGA

En ligne
Concours ouvert aux enfants âgés de 11 à 16 ans.

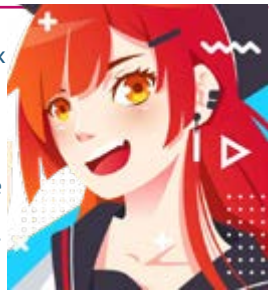

Inscription du 04 mars au 4 mai sur le site de la mairie : www. ville-st-privat-vieux.com

Organisateur : Commission Culture, Fêtes et Cérémonies

VEN 08 SOIRÉE THÉÂTRE

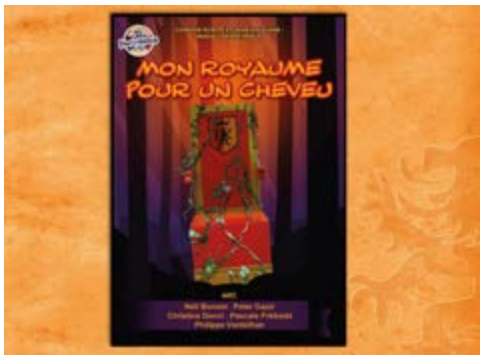

20H30 : Espace Georges Brun
La compagnie "Les inattendus" vous propose "Mon royaume pour un cheveux"
Une comédie écrite et mise en scène par Magali Despeyroux

Entrée 5 €

Organisateur : Commission Culture, Fêtes et Cérémonies

SAM 09 SOIRÉE COUNTRY

19h30 : Espace Georges Brun
Soirée dansante de danse country avec petite restauration et buvette sur place.

Entrée 6 €
Réservation au 06 86 72 19 15
Organisateur : Cévennes Danses Country

DIM 10 LOTO LES AMIS DE NOTRE DAME DES PINS

Espace Georges Brun

Organisateur : APE Paul Valéry

MAR 19 COMMÉMORATION

11h : Place Saint-Jean
Cérémonie commémorative du 19 mars avec intronisation des portes drapeaux.

Organisateur : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie

SAM 23 JOURNÉE CÉVENOLE

Toute la journée à l'espace Georges Brun
Conférences, concerts, théâtre, repas,balèti.
Duo Cabifòl : chanteur et chanteuse en langue occitane simple et poétique et musique.
Repas partagé et balèti pour tous avec Cabr e Can. Seul le balèti du soir sera payant

Renseignements et inscription au 04 66 86 34 13

Organisateur : Lenga è Cacalas

DIM 24 LOTO KARATÉ SANSHIN DOJO

14h30 : Espace Georges Brun
Loto, tombola, buvette et vente de gâteaux maison seront au rendez-vous.
L'argent récolté lors de la journée permet d'aider à financer les stages et l'accompagnement des adhérents aux compétitions.
Cette année, ce sont 5 jeunes qui ont participé aux championnats de France.

Organisateur : Karaté Sanshin Dojo

MARCHÉS

Faites le plein de produits frais chaque mardi de 8h00 à 12h30 sur la place St Jean.

RDV sur le site internet pour retrouver toutes les informations de la vie de la commune

www.ville-st-privat-des-vieux.com

Retour en images

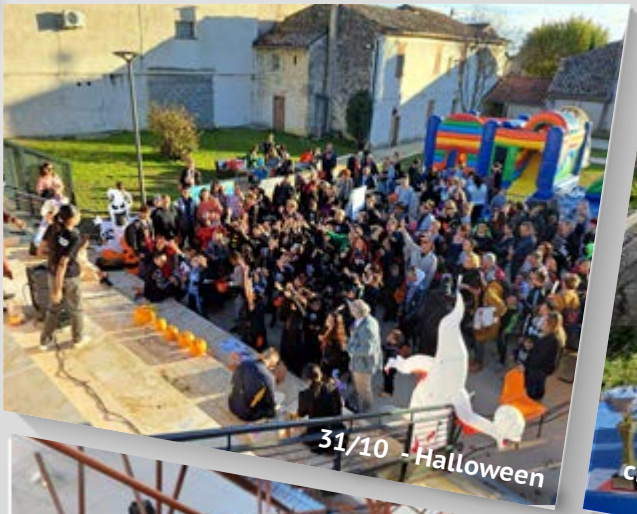

31/10 - Halloween

Gervais Roux avec son chien silvio champion de France de concours de beauté classe sénior

19/10 - Présentation mi-mandat

07/11 - Visite de monsieur le Sous-Préfet sur notre commune

11/11 - commémoration

25/11 - Exposition Photos

WWW.VILLE-ST-PRIVAT-DES-VIEUX.COM

MAIRIE DE SAINT PRIVAT DES VIEUX

04 66 86 10 02 | MAIRIE@STPRIVATDESVIEUX.COM

HORAIRES : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE13H30 À 17H30 • VENDREDI : FERMETURE À 17H00